

Peine capitale

voulus lorsqu'elles en avaient besoin. Nous voulons attendre et venger la société en les supprimant.

Sur les nombreuses lettres que j'ai reçues à ce sujet, aucune ne m'a touché plus profondément que celle que j'ai reçu de Lev Parrott, la mère de la petite Alison, âgée de 11 ans, qui a été enlevée et assassinée en juillet dernier. Elle a assuré que la mort de sa fille l'avait renforcée encore davantage dans sa conviction que le meurtre par l'État ou par un individu était inacceptable dans une société. Ce message ne souffre aucune exception: la vie humaine demeure sacrée et rien ne justifie le meurtre.

Nous savons que la peine capitale n'est pas un moyen de dissuasion. Nous savons aussi que les homicides et les meurtres au premier degré ont diminué au Canada. Nous devons alors nous demander pourquoi cette absurdité encore? Par esprit de vengeance? Parce que nous révélons le fond de nous-mêmes en revenant ainsi à la charge? Que serait le monde aujourd'hui, je vous le demande, si nous avions cédé à la plus basse des passions, à la vengeance, après la Deuxième guerre mondiale? Que serait-il si tous ceux qui ont perdu un père, un oncle ou un frère avaient crié vengeance à l'heure de la victoire? Il n'y aurait eu ni plan Marshall, ni reconstruction de l'Europe, ni transformation en Asie. Nous aurions perdu notre sens de l'humanité et notre raison de vivre.

Nous ne pouvons aborder cette question sans tenir compte de la peur latente qui règne chez nos concitoyens, peur d'un système de justice trop complaisant, de libérations conditionnelles trop généreuses, peur de voir des individus condamnés pour crime brutal hanter trop tôt nos rues sans éprouver aucun repentir et sans s'être du tout amendés. Il faut en tenir compte. Il faut prendre des mesures pour apaiser ces craintes.

Je disais que nous ne vivions pas dans une société violente, et il faut donc éviter qu'elle ne le devienne. Dans ma propre circonscription, après l'horrible expérience de l'été dernier, des braves gens qui étaient à mille lieues de penser qu'un jour ils s'armeraient, sont allés se procurer une arme. Ce sont ne sont pas des vigiles. Ces armes qu'ils ont achetées sont plus dangereuses pour eux que des voleurs ou des agresseurs en puissance. Mais ils avaient peur. Peur de ne plus être protégés par notre système judiciaire, peur en voyant que notre justice pénale leur avait fait défaut.

On compte plus de 70 millions d'armes de poing aux États-Unis actuellement, plus d'une par famille. Et on s'attend à ce qu'il y en ait plus de 100 millions d'ici à la fin du siècle. Il n'y a qu'un seul animal qu'on tue avec ces armes: l'homme. La violence engendre la violence.

Qu'elle est la solution? Nous pouvons commencer par nous inspirer de la Commission Archambault. Est-il juste que ceux qui ont contrevenu aux règles de la société, qui ont perdu toutes les libertés et les privilèges des citoyens respectueux des lois soient remis si tôt en liberté? L'emprisonnement à vie signifie-t-il 10 ou 15 ans derrière les barreaux? J'en doute. Et la société également.

● (1400)

J'ai commencé par dire que je suis fier d'être Canadien. Nous sommes fiers d'être Canadiens. Tous les pays du monde admirent notre société juste et rationnelle et ils veulent s'inspirer de notre comportement moral. Nous ne sommes pas le plus

grand pays du monde, seulement le meilleur. Dans un de ses articles, Laurence Grafstein a mentionné la tradition de tolérance et les valeurs humaines du Canada. Patrick O'Callaghan a dit que tout jugement porté sur un pays doit être fondé sur la raison et la logique, non pas sur l'âge et la passion artificiellement nourrie. C'est vrai. La tradition canadienne, c'est de suivre le sentier de la logique et de la raison.

Oublions cette triste motion, monsieur le Président. Une fois pour toutes, enterrons-la dans le passé. Passons aux affaires d'État qui ont fait et vont continuer de faire de notre pays, le Canada, le meilleur endroit où vivre sur terre.

M. McKenzie: Monsieur le Président, les abolitionnistes passent leur temps à dire que, d'après les données statistiques, le nombre de meurtres a diminué. Fait étrange, ils ne font pas allusion au désastre de l'avion indien où 329 personnes ont été assassinées. Si quelqu'un a assez de sang-froid pour placer une bombe dans un avion, c'est qu'il a l'intention de tuer tous les passagers. Je n'hésiterais pas à exécuter l'auteur d'un acte aussi cruel.

Les données révèlent aussi que les tentatives de meurtres ont augmenté de 939 p. 100, un chiffre effarant. S'il n'y a pas plus de décès résultant de tentatives de meurtre, nous le devons à la technologie médicale de pointe, aux auxiliaires médicaux, au port de vêtements protecteurs et ainsi de suite. Loin d'avoir diminué, le nombre de meurtres a augmenté considérablement.

Les abolitionnistes n'éprouvent aucune sympathie pour les gardiens de prison et ils n'en parlent pas. Dans ma province, des prisonniers reconnus coupables de meurtre ont tué des gardiens de prison. Depuis 1977, des prisonniers coupables de meurtre ont assassiné au moins 20 personnes dans des prisons fédérales. Je ne voudrais pas avoir à surveiller quelqu'un qui a posé une bombe dans un avion et tué 329 personnes. Je ne voudrais pas lui tourner le dos ni même être près de lui un seul instant. Les gardiens de prison se trouvent dans une situation terrible.

En juillet 1982, trois gardiens de prison ont été assassinés, dont l'un par pendaison, par des hommes reconnus coupables d'avoir assassiné des policiers. En juillet 1985, Celia Ruygrok était tuée à Ottawa par un individu libéré conditionnellement, mais reconnu coupable de viol et de meurtre. En octobre 1986, Linda Ray était, assassinée à Belleville par un meurtrier reconnu coupable, mais libéré conditionnellement. Comment, mon ami explique-t-il à ses électeurs le deuxième meurtre d'un assassin? Il faut en tenir compte, tout comme il faut penser aux gardiens de prison.

M. Jardine: Monsieur le Président, à mon avis, il faut faire une distinction entre un meurtre et une acte de terrorisme. Il est fort regrettable que dans un petit pays comme l'Irlande des actes de terrorisme sont commis chaque jour, chaque semaine et chaque mois. La peine capitale est en vigueur dans ce pays, mais sauf erreur, la dernière exécution en Irlande remonte à 1954.

Nous nous préoccupons tous du rôle des gardiens de prison et des agents de police qui sont chargés de protéger la société. C'est cependant un fait que le nombre de meurtres d'agents de police et de gardiens de prison a diminué tandis que le nombre d'agents de police et de gardiens de prison a augmenté. Quand les gardiens de prison et les agents de police décident de faire ce métier, ils savent très bien qu'ils s'exposent à des actes de